

Pourquoi réclamer de nouveaux droits ? Ceux garantis par la DDHC de 1789 suffisent si on les fait respecter

écrit par C. Le Moal | 29 janvier 2019



Bonjour et fraternel salut à tous,

<http://justice-liberte.blogspot.com/>

Ce site est dédié à l'ouvrage dont je suis l'auteur et uniquement consacré à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, c'est-à-dire : notre Constitution, dont tous les articles ne peuvent en aucun cas être en rien contraire à un seul article de cette Déclaration.

Il ne sert à rien de réclamer de nouveaux droits, alors que ceux que nous avons, par la Constitution, ne sont ni appliqués ni respectés. Si nous faisons simplement respecter ces droits, par une justice, qui ne fait pas son devoir et prive ainsi les citoyens de leurs libertés, aucun des dirigeants corrompus ne pourrait rester en place, pas plus que la technocratie qui la sert, en profite et en est totalement complice. Beaucoup devraient même être immédiatement incarcérés pour forfaiture.

Faire respecter la Déclaration des Droits de L'homme et du Citoyen de 1789, c'est par exemple interdire aux gouvernants corrompus de se servir des forces de l'ordre pour leur utilité particulière et la protection de leurs corruptions et intérêts, article XII, de cette Déclaration. Seulement voilà, aucun avocat n'est formé à faire respecter ces Droits, ou n'en a vraiment le courage. Droits qui sont les seuls à être qualifiés de : Naturels, Sacrés, Inaliénables et IMPRESCRITIBLES. Ce qui signifie que même la loi ne peut les aliéner ou les prescrire...

Pas plus que les magistrats qui eux sont en plus formés pour ne jamais appliquer ces Droits sous peine de plan de carrière matraqué. Alors vous pourrez toujours en demander plus, mais si la nomenclatura a été capable de berner le peuple, depuis deux siècles, en le privant de ses Droits les plus précieux, c'est vraiment vouloir remplir le tonneau des Danaïdes que de vouloir en réclamer d'autres, sans faire l'effort de faire respecter ceux que nous avons déjà.

L'ouvrage dont je suis l'auteur, *La Dictature à la Française*, est téléchargeable gratuitement à cette adresse URL :

[https://sites.google.com/site/grandoeuvre/telechargements-gratuits/la-dictature-a-la-francaise.](https://sites.google.com/site/grandoeuvre/telechargements-gratuits/la-dictature-a-la-francaise)

Bien fraternellement et solidairement à vous.

Claude Le Moal